

Ville de LAMBALLE-ARMOR

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six juin, à 18H30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à l'espace Lamballe Terre & Mer, 41 rue Saint-Martin à Lamballe-Armor, sous la présidence de M. Philippe HERCOUËT, Maire de la commune de Lamballe-Armor.

Date de l'envoi de la convocation : 20 juin 2023.

PRESENTS :

ARTHEMISE Fabienne, BENOIT Jean-François, BERNU Sylvain, BOUZID Nathalie, BREXEL Pierrick, BRIENS Pierrick, BURLOT David, CAURET Camille, de SALLIER DUPIN Stéphane, GAUVRIT Thierry, GILLARD Nadine, GOUEZIN Alain, GRIMAUULT David, GUYMARD Jean-Luc, HERCOUET Philippe, JEGU Josianne, LE MAUX Thierry, LE MOIGNE Christine, L'HEVEDER Jérôme, LINTANF Goulven, MEGRET Yves, MERIAN Caroline, PECHA Virginie, RICHEUX Laëtitia, ROYER Thierry, URVOY Laurence, VITEL Fabien

ABSENTS :

- FORTIN Céline donne pouvoir à HERCOUËT Philippe,
- GOASTER Samy donne pouvoir à de SALLIER DUPIN Stéphane,
- LAVENU DE NAVERAN Hélène donne pouvoir à CAURET Camille,
- LE BOULANGER René donne pouvoir à GRIMAUULT David,
- LE GUEN Nadège donne pouvoir à GAUVRIT Thierry,
- LEVY Christelle donne pouvoir à L'HEVEDER Jérôme,
- M'BAREK Sébastien donne pouvoir à BERNU Sylvain,
- LE BOUCHER Colette

SECRETARE DE SEANCE : URVOY Laurence

Délibération n°2023-054

Membres en exercice : 35 – Présents : 27 - Absents : 8 – Pouvoirs : 7

AFFAIRES FINANCIERES BUDGETS SUPPLEMENTAIRES 2023
--

Le budget primitif 2023 a été voté par le Conseil municipal le 13 mars 2023. Le présent budget supplémentaire comporte 3 éléments : l'intégration des résultats du compte administratif 2022 sur l'exercice 2023, l'intégration des restes à réaliser d'investissements 2022 qui vont devenir des reports d'investissement en 2023, et enfin plusieurs ajustements en dépenses et en recettes pour les prévisions budgétaires 2023.

Considérant :

- La note de présentation, ci-après, qui développe les inscriptions des budgets supplémentaires,
- Les maquettes budgétaires des budgets supplémentaires, transmises aux conseillers municipaux,

Après en avoir délibéré :

Le Conseil municipal :

- APPROUVE les budgets supplémentaires, conformément au tableau récapitulatif ci-après,
- APPROUVE le versement d'une subvention d'équipement par le budget principal au budget annexe de la ZAC du Liffré pour un montant de 1 350 000 €, afin de solder le déficit prévisionnel de clôture

de l'aménagement. Cette subvention sera imputée en dépense pour le budget principal sur la nature comptable 2041512 et en recette pour le budget annexe de la ZAC du Liffré sur la nature comptable 75822. Ces inscriptions annulent et remplacent les précédentes inscriptions retenues lors du budget primitif (subvention de 70 000 € pendant 15 ans).

- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à la majorité

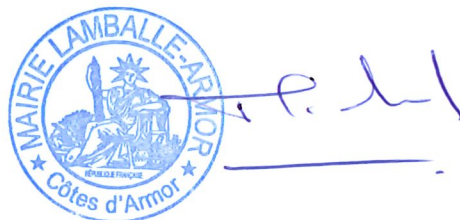
Contre : 7 – Mme MERRIAN. MM GUYMARD. MEGRET. de SALLIER DUPIN (+ pouvoir de Mme GOASTER). BERNU (+ pouvoir de M. M'BAREK)

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR, LESDITS JOUR, MOIS ET AN.
(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le **28 JUN 2023**

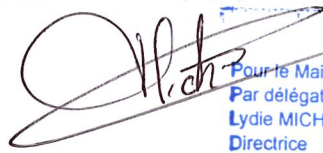
Philippe HERCOUET
Maire de Lamballe-Armor



Certifié exécutoire, compte tenu :

De la transmission en Préfecture le 29 JUN 2023

De la publication le 29 JUN 2023


**Pour le Maire
Par délégation
Lydie MICHEL
Directrice
Administration Générale**

BS 2023		BS 2023 fonctionnement	Reports dépenses d'investissement	Reports recettes d'investissement	BS 2023 dépenses d'investissement	BP 2023 recettes d'investissement	Total BS 2023 et reports
	Budget principal	254 478,04	2 624 137,16	2 341 958,98	3 247 528,80	3 529 706,98	6 126 144,00
	Budget annexe commerce multi-services Meslin	7 217,67	-	-	11 697,38	11 697,38	18 915,05
	Budget annexe ZAC du Liffré	1 471 470,46	-	-	191 470,46	191 470,46	1 662 940,92
	Budget annexe résidence Le Courtil Meslin	39 497,41	-	-	55 553,86	55 553,86	95 051,27
	Budget annexe Trégomar Lotissement rue des écoles	44 079,76	-	-	66 327,41	66 327,41	110 407,17
	Budget annexe lotissement Planguenoual	60 465,18	-	-	94 371,46	94 371,46	154 836,64
	TOTAL	1 877 208,52	2 624 137,16	2 341 958,98	3 666 949,37	3 949 127,55	8 168 295,05

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2023

Conseil municipal – lundi 26 juin 2023



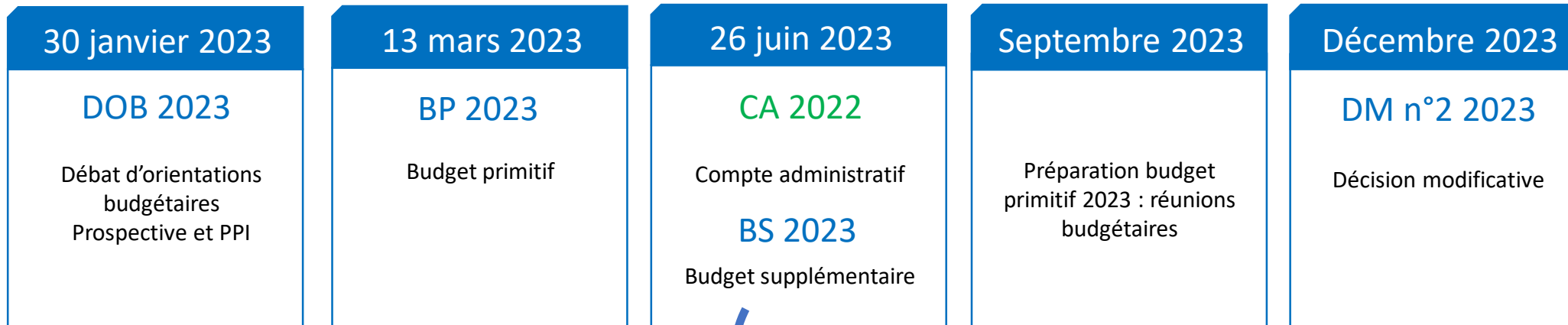
Lamballe-Armor
en Penthièvre

1. CALENDRIER ET OBJET DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE



Lamballe-Armor
en Penthievre

CALENDRIER ET OBJET DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE



- intègre les résultats du compte administratif 2022,
- intègre les restes à réaliser d'investissement 2022, c'est-à-dire en investissement les crédits engagés, non mandatés en 2022 et qui ont été reportés en 2023,
- prévoit des ajustements pour les prévisions budgétaires 2023

2. ÉLÉMENTS DE CONJONCTURE



Lamballe-Armor
en Penthievre

Inflation :

2022	2023	2024
Inflation constatée : + 5,2 % (INSEE)	Inflation prévisionnelle : + 5,8 % (Banque de France, avril 2023)	Inflation prévisionnelle : + 3,8 % (Banque de France, avril 2023)

- ✓ Estimation du gouvernement (avril 2023) : + 4,9 % en 2023 et + 2,6 % en 2024
- ✓ Estimation de la Banque centrale européenne de mars 2023 : + 5,3 % pour l'union européenne, + 2,9 % en 2024
- ✓ Cette inflation est globale. Elle peut être très différente selon les secteurs de l'énergie, de l'alimentation, etc...
- ✓ Par ailleurs, la hausse des coûts supportés par les collectivités est supérieure à l'inflation (panier du maire calculé par l'AMF et la Banque Postale)

Le futur projet loi de finances pour 2024

- ✓ Le gouvernement prévoit le retour d'un encadrement des dépenses de fonctionnement des collectivités locales. Pour mémoire, ce dispositif souhaité par le gouvernement n'avait pas été adopté par le parlement l'année dernière
- ✓ Il y a peu de précisions sur les modalités de cet encadrement

3. RAPPEL DU DOB 2023 ET DES DIFFICULTÉS D'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE 2023



Lamballe-Armor
en Penthièvre

RAPPEL DU DOB 2023 ET DES DIFFICULTÉS D'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE 2023

- ✓ Depuis 2022, l'analyse financière prospective a pu mettre en exergue les difficultés budgétaires pour Lamballe-Armor
- ✓ Ces difficultés ont été renforcées par une inflation forte et par le contexte international qui a eu un impact sur les taux d'intérêt notamment
- ✓ En mars 2023, la fiscalité a été augmentée pour permettre l'équilibre du budget primitif
- ✓ Au budget primitif 2023, l'autofinancement prévisionnel s'élevait à 2 315 K€, pour un remboursement du capital de la dette à 2 245 K€
- ✓ Le respect de l'équilibre budgétaire ne s'était fait qu'avec une marge de 70 K€

LAMBALLE-ARMOR - BUDGET PRINCIPAL

Budget primitif 2023		
En K€	Dépenses	Recettes
Réelles	17 285	19 600
Ordres	2 410	95
Total	19 695	19 695
Résultat		0

Fonctionnement

2 315

Autofinancement prévisionnel (recettes réelles de fonct. - dép. réelles de fonct.)

2 315

En K€	Dépenses	Recettes
Ordres	95	2 410
Réelles	10 695	8 380
Total	11 490	11 490
Résultat		0

Investissement

Remboursement capital de la dette

2 245

Autofinancement prévisionnel
au-delà du remb. du capital de la dette

+ 70

4. LE BUDGET PRINCIPAL



Lamballe-Armor
en Penthievre

EQUILIBRE GÉNÉRAL DU BS POUR LE BUDGET PRINCIPAL

✓ Un budget supplémentaire difficile :

- Une augmentation des dépenses de fonctionnement à hauteur de 83 K€
- Une diminution des recettes de fonctionnement à hauteur de 245 K€

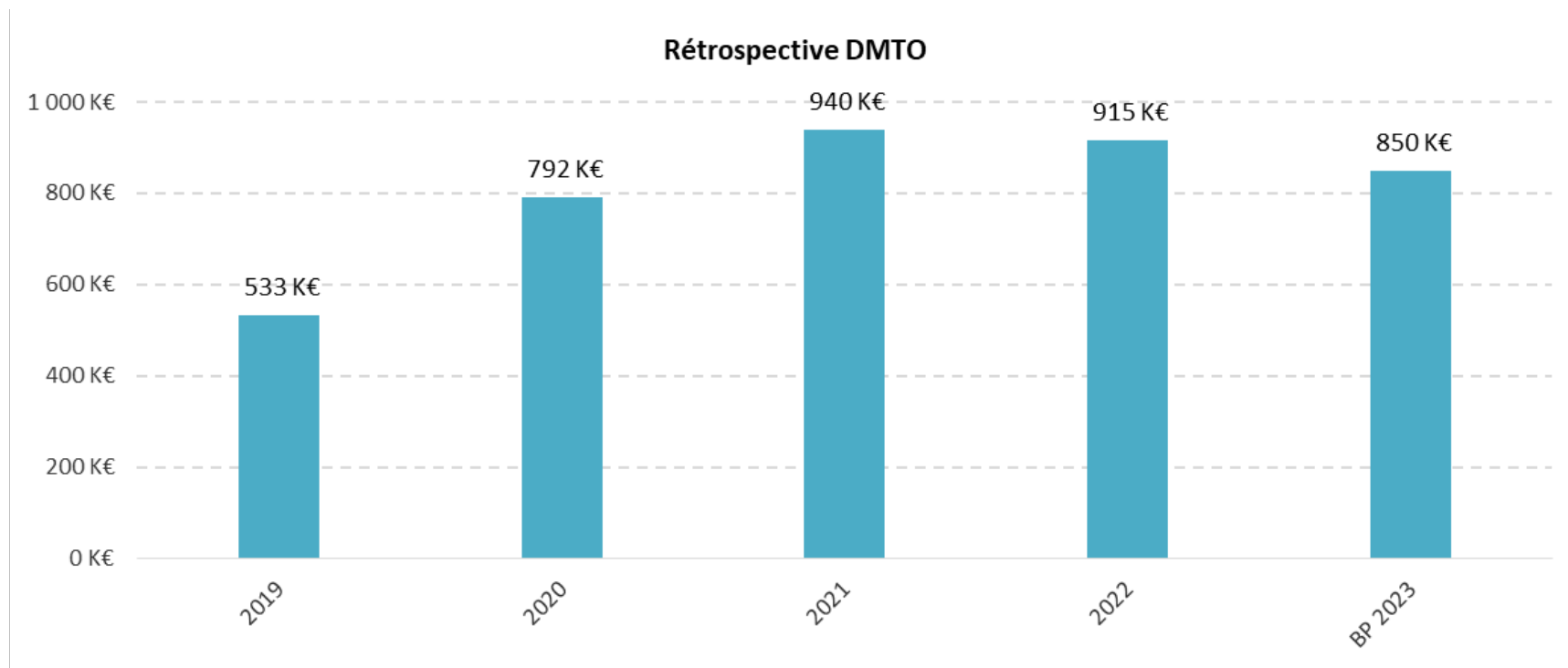
✓ Le résultat de fonctionnement 2022 affecté en 2023 (499 K€) ne sera pas totalement dirigé vers de l'autofinancement supplémentaire : 328 K€ vont être nécessaires pour équilibrer la section de fonctionnement après le BS

DÉPENSES		BP 2023	BS 2023 inscrip. nouvelles	BG 2023 APRES BS	RECETTES		BP 2023	BS 2023 inscrip. nouvelles	BG 2023 APRES BS
011	Charges à caractère général	6 020	102	6 122	013	Atténuations de charges	250	-	250
012	Charges de personnel	8 290	-	8 290	70	Produits des services	1 375	5	1 380
014	Atténuations de produits	1 120	50	1 170	73	Impôts et taxes	292	-	292
65	Autres charges de gestion courante	1 375	- 69	1 306	731	Fiscalité locale	12 148	- 146	12 002
66	Charges financières	460	-	460	74	Dotations et subventions	5 205	- 95	5 110
67	Charges exceptionnelles	20	-	20	75	Autres produits de gestion courante	310	- 9	301
					76	Produits financiers	10	-	10
					77	Produits exceptionnels	10	-	10
					002	Excédent de fonctionnement rep	-	499	499
042	Opérations d'ordre entre sections	980	-	980	042	Opérations d'ordre entre sections	95	-	95
023	Autofinancement complémentaire	1 430	171	1 601					
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEM		19 695	254	19 949	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEM		19 695	254	19 949
					Résultat section de fonctionneme				
					-				

FISCALITÉ ET DOTATIONS : - 251 K€

- ✓ Taxe d'habitation sur les logements vacants : + 72 K€ (mais avec une inscription en dépense de 50 K€ pour de probables restitution d'imposition)
- ✓ Foncier bâti et non bâti : - 57 K€
Progression des bases fiscales 2023 pas aussi élevée que l'hypothèse retenue eu budget primitif
- ✓ Taxe sur la consommation finale d'électricité : - 4 K€. Ajustement par rapport à la notification reçue
- ✓ Taxe sur les terrains devenus constructibles : + 13 K€
- ✓ DGF : - 63 K€.
La dotation nationale de péréquation s'avère moins élevée que la simulation retenue au budget primitif.
- ✓ Compensations fiscales de taxe foncières ou taxe d'habitation : - 32 K€
- ✓ Droits de mutation à titre onéreux : - 170 K€. Voir diapositives ci-après.

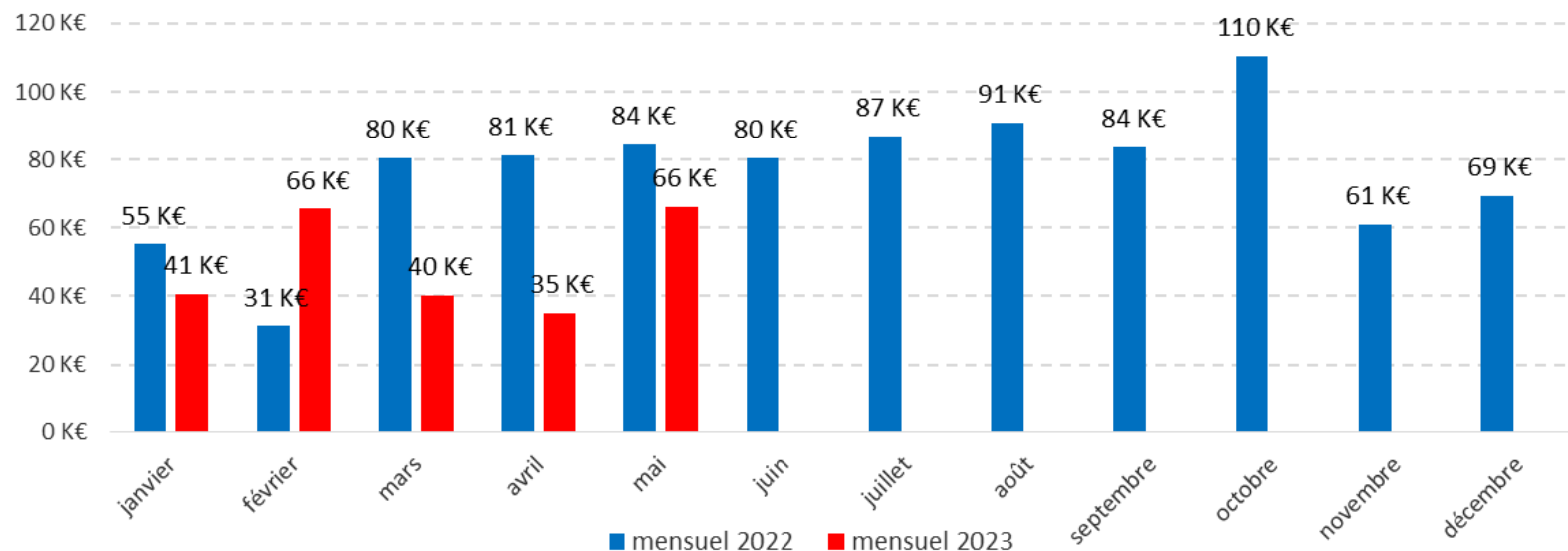
FOCUS SUR LES DMTO



- ✓ Après plusieurs années de hausse, en 2022, le produit des DMTO a légèrement diminué
- ✓ L'inscription 2023 a prévu une légère baisse également

FOCUS SUR LES DMTO

Montants mensuels : comparaison 2022 et 2023



✓ En cumulé, le produit 2023 au mois de mai est inférieur de 26 % par rapport à 2022 au même mois

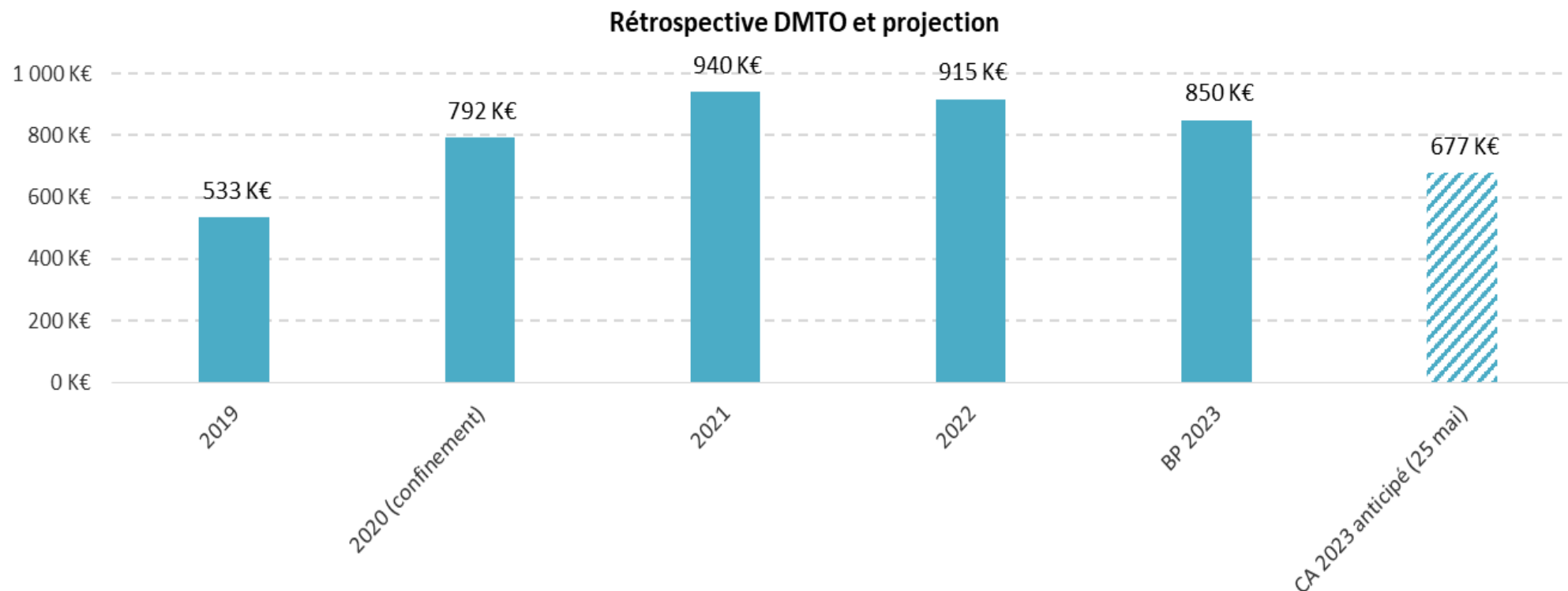
✓ Sur les quatre 1ers mois, la baisse constatée localement correspond à deux phénomènes :

- Le nombre de cessions a baissé : 43 en 2023, contre 53 en 2022 (- 19%)
- La valeur moyenne des cessions a aussi baissé : 4,2 K€ en 2023 contre 4,5 K€ en 2022 (- 6%).

✓ Les explications avancées sont : raréfaction des biens à vendre, plus de biens dont l'état général nécessite des travaux, renchérissement du coût des travaux, hausse des taux d'intérêt...

FOCUS SUR LES DMTO

- ✓ En prolongeant les tendances 2023, le produit 2023 peut être estimé à 677 K€. C'est-à-dire 26 % de moins que 2022. Il est donc proposé de diminuer l'inscription budgétaire 2023 de 170 K€ dans le cadre du budget supplémentaire



AUTRES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- ✓ Produit des services : + 5 K€ dans le cadre de la mutualisation.

Il s'agit de remboursement d'amortissement par LTM de biens mutualisés acquis par Lamballe-Armor en 2022

- ✓ Autres produits de gestion courante : - 9 K€.

Plusieurs logements loués sont inoccupés

- ✓ Affectation de résultat de fonctionnement 2022 : 499,5 K€.

Dans le cadre de l'affectation des résultats du compte administratif 2022 au budget supplémentaire 2023, après affectation du résultat de fonctionnement au besoin de financement de la section d'investissement, le résultat de fonctionnement s'élève à 499,5 K€

CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL : + 102 K€

✓ Services techniques, + 41 K€, dont :

■ Fauchage : + 59 K€

- Sur Maroué (+ 25 K€) et sur Meslin, Tregomar et Saint-Aaron (+ 34 K€) suite à un appel d'offre infructueux et dont le prix sera probablement plus élevé après relance.

■ Location de modulaire au centre technique municipal : + 14 K€

■ Plusieurs augmentations moins importantes : + 18 K€, dont

- Cotisation ALEC en hausse : + 6,4 K€
- Maintenance chaufferie : + 4 K€
- Marché gaz hôtel de Ville : + 2,4 K€
- Entretien espaces verts Presbytère de Meslin : + 2,7 K€
- Déménagement service urbanisme à l'hôtel de Ville : + 1,2 K€
- Déménagement DRH dans le bâtiment Capelio : + 4,2 K€ au titre des fluides et de la maintenance

■ Plusieurs diminutions de crédits : - 50 K€

- Marquage au sol et curage (- 30 K€) , des études qui ne se feront pas (diagnostic d'amiante routier, - 15 K€), la théâtralisation de la ville (actions artistiques dans l'espace public, - 5 K€)

(CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL : + 102 K€

✓ Mutualisation : + 43 K€

- La facturation de LTM à Lamballe-Armor augmente de 43 K€ en 2023 au titre des biens mutualisés acquis en 2022.

✓ Foncier : + 16 K€

- Frais supplémentaires pour le déménagement de la DRH dans les locaux Capelio rue d'Armor (dépense mutualisée avec LTM) et plusieurs diagnostic de performance énergétique pour des logements

✓ Informatique : + 2 K€

- Crédits complémentaires nécessaires pour des logiciels

REVERSEMENT DE FISCALITÉ : + 50 K€

✓ Reversement de produit fiscal au titre de la taxe d'habitation sur les logements vacants : + 50 K€

- La DDFiP a indiqué que les montants de fiscalité 2023 pour la THLV ne seraient probablement pas à la hauteur du montant notifié. En effet, en cas de réclamation des contribuables, au regard des conditions de dégrèvements, il est probable que certains contribuables doivent être remboursés de leur imposition. Ce dégrèvement peut s'appliquer en 2023 et/ou en 2024. Un montant estimatif de 50 K€ a été inscrit.

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE : - 69 K€

✓ Informatique, + 7,4 K€

- Dont des licences pour les espaces France services et l'état civil

✓ Admissions en non valeur : - 6 K€

- Montant 2023 moins élevé que la prévision budgétaire

✓ Subvention au budget annexe des parcs d'activités : - 70 K€

- Il est proposé de modifier l'arbitrage du budget primitif. C'est-à-dire de ne pas verser 70 K€ par an pendant 15 ans au budget annexe, mais une subvention d'investissement en une fois.
- Voir diapositive spécifique du budget annexe parcs d'activités

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : + 3,3 M€

- ✓ Affectation du déficit d'investissement 2022 : 2 359 K€
- ✓ Affectation des restes à réaliser 2022/reports 2023 : 2 624 K€
- ✓ Modification des autres dépenses d'investissement : + 888 K€
 - Programmes nécessitant des crédits supplémentaires : + 1 800 K€
 - Subvention d'équipement visant à combler le déficit prévisionnel du budget annexe « ZAC du Liffré » : + 1 350 K€
 - Programme de logements sociaux « Les Rives du Gouessant » : acquisition des parcelles formant les parties communes (parking, espaces verts) : + 450 K€
 - Programmes dont les inscriptions peuvent être diminuées : -912,2 K€
 - Principalement le programme de logements sociaux « Les Rives du Gouessant » : réduction de la participation versée à l'EPF (Etablissement Public Foncier de Bretagne) en vue d'acquérir les parcelles citées ci-dessus : - 770 K€,
 - Correction des crédits ayant été reportés sur plusieurs opérations : - 142,2 K€
 - Modification de chapitre budgétaire :
 - Entre le chapitre des immobilisations corporelles (21) et les travaux en cours (23).

RECETTES D'INVESTISSEMENT

- ✓ Affectation de l'excédent de fonctionnement 2022 à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement : 2 641 K€
- ✓ Affectation des restes à réaliser 2022/reports 2023 : 842 K€
- ✓ Augmentation de l'autofinancement de 171 K€
- ✓ Augmentation du recours à l'emprunt de 717 K€

POINT D'ALERTE SUR L'ÉQUILIBRE GÉNÉRAL DU BUDGET

Budget 2023 après BS			
En K€		Dépenses	Recettes
Fonctionnement	Réelles	17 368	19 854
	Ordres	2 581	95
	Total	19 949	19 949
Résultat			0

2 486

Autofinancement prévisionnel (recettes réelles de fonct. - dép. réelles de fonct.)

2 486

En K€		Dépenses	Recettes
Investissement	Ordres	95	2 581
	Réelles	16 567	14 080
	Total	17 362	17 362
Résultat			0

Remboursement capital de la dette

2 245

Autofinancement prévisionnel
au-delà du remb. du capital de la dette

+ 241

- ✓ Le budget de Lamballe-Armor présente de vraies difficultés pour assurer son équilibre
- ✓ L'équilibre budgétaire après reprise des résultats est assurée avec une marge de 241 K€ : l'autofinancement prévisionnel ne dépasse le remboursement du capital que de 241 K€
- ✓ Les recherches d'économie et d'optimisation dans la gestion se poursuivent

4. LES BUDGETS ANNEXES

BUDGET ANNEXE COMMERCE MULTI SERVICES MESLIN

✓ En fonctionnement :

- intégration de l'excédent 2022 pour 7,2 K€
- permettant d'inscrire des dépenses complémentaires en fonctionnement et d'augmenter l'autofinancement prévisionnel

✓ En investissement :

- intégration de l'excédent 2022 pour 7 K€,
- inscription d'une enveloppe de travaux non affectés pour 12 K€

Equilibre du budget supplémentaire

En K€		Dépenses	Recettes
Fonctionnement	Réelles	3	7
	Ordres	5	0
	Total	7	7
	Résultat		0

5

Autofinancement prévisionnel (recettes réelles de fonct. - dép. réelles de fonct.)

5

En K€		Dépenses	Recettes
Investissement	Ordres	0	5
	Réelles	12	7
	Total	12	12
	Résultat		0

BUDGET ANNEXE ZAC DU LIFFRÉ

- ✓ Rappel du déficit prévisionnel de l'aménagement de la ZAC du Liffré présenté au DOB 2023 : 1 035 K€

Bilan prévisionnel - ZAC LIFFRE (en K€)	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	BP 2023	BP 2024/2025	Bilan prévisionnel de clôture
Acquisitions des terrains à aménager		839	12			36	275	0			1 163
frais de notaires et maîtrise d'œuvre	117	- 1	23	5	2	4	4	2			158
Travaux d'aménagement et de viabilisation	7		379	108		24	770	502	10	Travaux de voirie définitive et d'éclairage public :	1 799
autres frais		3	21	20	8	8	4	8	25	montants non définis	97
entretien voirie	2										2
annonces et insertion	0										0
frais bancaires		5				1					6
intérêts des emprunts			19	20	12	2	4	3	25		86
ICNE		3	2	0	- 5	1	- 0	4	-		5
frais financiers divers					1						1
remb prêt relais					1 600			600	1 200		3 400
Total des DEPENSES :	126	850	456	153	1 619	75	1 057	1 119	1 260	-	6 717
vente des lots				1 083	229		-	443	1		1 755
participation logt sociaux							90	-	195		285
participation travaux giratoire (Tregordis)									150		150
transfert de charges d'intérêts		3	21	20	8	3	4	8	25		92
nouveau prêt relais		1 600			600	1 200					3 400
Total des RECETTES :	-	1 603	21	1 103	837	1 203	94	450	371	-	5 682

Résultat au 31-12-NN :	- 126	754	- 435	950	- 782	1 128	- 964	- 669	- 889	-	- 1 035
résultat reporté	-	- 126	627	192	1 142	360	1 488	524	- 146	- 1 035	
résultat cumulé au 31-12-NN	- 126	627	192	1 142	360	1 488	524	- 146	- 1 035	- 1 035	



BUDGET ANNEXE ZAC DU LIFFRÉ

- ✓ Déficit prévisionnel de l'aménagement de la ZAC du Liffré à ce jour : 1 350 K€ (+ 315 K€ par rapport au DOB 2023)

Bilan prévisionnel - ZAC LIFFRE (en K€)	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA estimé 2023	CA anticipé de clôture - 2024/2026	Bilan prévisionnel global
Acquisitions des terrains à aménager		839	12			36	275	0			1 163
frais de notaires et maîtrise d'œuvre	117	- 1	23	5	2	4	4	2			158
Travaux d'aménagement et de viabilisation	7		379	108		24	770	502	55	260	2 104
autres frais (dt tranf de charges int)		3	21	20	8	8	4	8	50	-	122
entretien voirie	2										2
annonces et insertion	0										0
frais bancaires		5				1					6
intérêts des emprunts			19	20	12	2	4	3	45	-	106
ICNE		3	2	0	- 5	1	- 0	4	5	-	10
frais financiers divers					1						1
remb prêt relais					1 600			600	1 200	-	3 400
Total des DEPENSES :	126	850	456	153	1 619	75	1 057	1 119	1 355	260	7 072
vente des lots				1 083	229		-	443	1		1 755
participation logt sociaux LTM							90		105		195
participation logt Bailleurs sociaux									90		90
participation travaux giratoire (Tregordis)									165		165
participation du BG au BA									1 350		1 350
transfert de charges d'intérêts		3	21	20	8	3	4	8	50	-	117
nouveau prêt relais		1 600			600	1 200			-		3 400
Total des RECETTES :	-	1 603	21	1 103	837	1 203	94	450	1 761	-	7 072
Résultat au 31-12-NN :	- 126	754	- 435	950	- 782	1 128	- 964	- 669	406	- 260	0
résultat reporté	-	- 126	627	192	1 142	360	1 488	524	- 146	260	
résultat cumulé au 31-12-NN	- 126	627	192	1 142	360	1 488	524	- 146	260	0	

- ✓ Rappel des arbitrages du DOB 2023 :
 - Souscription d'un nouveau prêt relais par le budget annexe d'une durée de 3-4 années
 - Versement par le budget principal d'une subvention de fonctionnement de 70 K€ par an pendant 15 ans pour solder le déficit
- ✓ La situation actuelle des marchés financiers met en exergue :
 - Des taux courts aussi élevés ou parfois plus élevés que les taux longs

- ✓ Proposition dans le cadre du budget supplémentaire 2023 : modifier l'arbitrage retenu lors du DOB 2023
 - Ne pas souscrire de nouvel emprunt sur le budget annexe
 - Ne pas verser de subvention d'équilibre de 70 K€ par an pendant 15 ans du budget principal vers le budget annexe
 - Verser une subvention d'équilibre de 1 350 K€ en une fois en 2023, imputée en dépense d'investissement. Financée par un emprunt sur une durée de 20 ans souscrit par le budget principal

BUDGET ANNEXE RESIDENCE LE COURTIL MESLIN

✓ En fonctionnement :

- En recette : intégration de l'excédent 2022 pour 39 K€
- En dépense : inscription des opérations d'ordre liées aux stocks pour 39 K€

✓ En investissement :

- En dépense : intégration du déficit 2022 pour 56 K€
- En recette : inscription des opérations d'ordre liées aux stocks pour 39 K€ et augmentation du recours prévisionnel à l'emprunt pour 16 K€

Equilibre du budget supplémentaire

En K€		Dépenses	Recettes
Fonctionnement	Réelles	0	39
	Ordres	39	0
	Total	39	39
	Résultat		0

39

Autofinancement prévisionnel (recettes réelles de fonct. - dép. réelles de fonct.)

39

En K€		Dépenses	Recettes
Investissement	Ordres	0	39
	Réelles	56	16
	Total	56	56
	Résultat		0

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT RUE DES ECOLES TREGOMAR

✓ En fonctionnement :

- En dépense : intégration du déficit 2022 pour 44 K€
- En recette : inscription des opérations d'ordre liées aux stocks pour 44 K€

✓ En investissement :

- En dépense : intégration du déficit 2022 pour 22 K€ et inscription des opérations d'ordre liées aux stocks pour 44 K€
- En recette : augmentation du recours prévisionnel à l'emprunt pour 66 K€

Equilibre du budget supplémentaire

En K€		Dépenses	Recettes
Fonctionnement	Réelles	44	0
	Ordres	0	44
	Total	44	44
	Résultat		0

-44

Autofinancement prévisionnel (recettes réelles de fonct. - dép. réelles de fonct.)

-44

En K€		Dépenses	Recettes
Investissement	Ordres	44	0
	Réelles	22	66
	Total	66	66
	Résultat		0

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT PLANGUENOUAL

✓ En fonctionnement :

- En dépense : intégration du déficit 2022 pour 60 K€
- En recette : inscription des opérations d'ordre liées aux stocks pour 60 K€

✓ En investissement :

- En dépense : intégration du déficit 2022 pour 94 K€ et inscription des opérations d'ordre liées aux stocks pour 95 K€
- En recette : inscription des opérations d'ordre liées aux stocks pour 60 K€ et augmentation du recours prévisionnel à l'emprunt pour 34 K€

Equilibre du budget supplémentaire

En K€		Dépenses	Recettes
Fonctionnement	Réelles	0	60
	Ordres	60	0
	Total	60	60
Résultat			0

60

Autofinancement prévisionnel (recettes réelles de fonct. - dép. réelles de fonct.)

60

En K€		Dépenses	Recettes
Investissement	Ordres	0	60
	Réelles	94	34
	Total	94	94
Résultat			0

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENTS COMMUNAUX

- ✓ Ce budget annexe n'est pas concerné par le budget supplémentaire